

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mardi 15 décembre 2020 à 18h30

Nombre de conseillers présents ou représentés à l'ouverture de la séance :

Conseiller / Conseillère	P*	R*	A*	Commentaire
M. Serge BACCOU	X			
M. Henri BEC	X			
M. Bruno BERRAH	X			Désigné secrétaire de séance
Mme Patricia BERTHOMIEU	X			
M. Thierry CALMEL		X		Représenté par M. Alain CARALP
M. Alain CARALP	X			
M. Alain CASTAN	X			
Mme Patricia CATHALA		X		Représentée par M. Pierre CROS
M. Didier CAYLA	X			
Mme Valérie CHABOT		X		Représentée par M. Bruno BERRAH
Mme Marcelle COUDERC		X		Représentée par M. Bruno DAMBLEMONT
Mme Françoise CRASSOUS		Х		Représentée par Mme Géraldine ESCANDE- COLIN
M. Pierre CROS	X			
M. Bruno DAMBLEMONT	X			
Mme Géraldine ESCANDE-COLIN	X			
M. Frédéric FABRE	X			
M. Cédric GARCIA		X		Représentée par Mme Géraldine ESCANDE- COLIN
M. Bernard GUERRERE		X		Représenté par M. Jean-François GUIBBERT
M. Jean-François GUIBBERT	X			
Mme Maryse LACOMBE	X			
Mme Catherine LIMORTÉ			X	Arrivée à 18h45
Mme Brigitte MATHE-MAURY	X			
M. Thierry MAURAT		X		Représenté par M. Bruno BERRAH
M. Michel PEPOZ	X			
M. Jean-Pierre PEREZ			X	Arrivé à 18h45
M. Serge PESCE	X			
Mme Nathalie PIQUES	X			
Mme Marlène PUCHE		X		Représentée par M. Alain CARALP
Mme Viviane ROUQUET-TAFANI	X			
M. Michel SANCHEZ	X			
M. Christian SEGUY	X			
M. Robert SENAL	X			
Mme Martine SIGNOUREL	X			
Mme Brigitte SOULET	X			
Mme Mireille TORTES		X		Représentée par M. Alain CASTAN
Mme Maryline TUCA	X			*
M. Philippe VIDAL	X			
TOTAL	25	10	2	P* = présent(e), R* = représenté(e), A* = absent(e)

I. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le Président accueille les élus dans la salle « Claude Nougaro » de la commune de Montady. Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h30.

II. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil communautaire est appelé à nommer le secrétaire de séance. Monsieur Bruno BERRAH (Nissan-Lez-Ensérune) est nommé pour remplir ces fonctions et le Président l'invite à faire l'appel des présents.

Le Président invite les membres de l'assemblée à observer une minute de silence à la mémoire de :

- monsieur Michel ROYO, Conseiller municipal de Vendres,
- monsieur Valéry GISCARD D'ESTAING, ancien président de la République,
- monsieur Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie.

III. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2020

Le procès-verbal du 23 septembre 2020 est adopté à l'unanimité.

IV. COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT PRISES EN APPLICATION DE SES DÉLÉGATIONS

Décision n° DP_2020_034 :

Appel de l'ordonnance du juge commissaire n° 2020JC00015 du 21 juillet 2020 - Mission confiée à Maître Chantal GIL-FOURRIER, du cabinet d'avocats GIL-FOURRIER & CROS - CC La Domitienne / SARL Carvalho - Bois structures et façades ;

Décision n° DP_2020_048:

Attribution d'une aide intercommunale pour la requalification des devantures des locaux d'activités des centres-villages, pour 1 demandeur, pour un montant total de 1 727 € ;

Décision n° DP_2020_049:

Demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Hérault et de l'Agence de l'eau - Réhabilitation du réseau d'assainissement – Rue du lavoir – Colombiers ;

Décision n° DP_2020_050:

Demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Hérault – Réhabilitation du réseau d'assainissement – Avenue de la cave – Nissan-Lez-Ensérune ;

Décision n° DP_2020 051:

Attribution d'une aide intercommunale aux entreprises dans le cadre du dispositif Fonds de solidarité Occitanie volet 2 bis, pour un montant total de 37 000 €;

Décision n° DP_2020_052 :

Attribution d'une aide intercommunale aux entreprises dans le cadre du dispositif Fonds de solidarité Occitanie volet 2 bis, pour un montant total de 18 500 € ;

Décision n° DP_2020_053:

Attribution de subventions intercommunales dans le cadre de l'opération façades 2018-2021, pour 1 demandeur, pour un montant total de 800 €;

Décision n° DP_2020_054:

Attribution de subventions intercommunales complémentaires dans le cadre du PIG départemental de l'Hérault, pour 5 demandeurs, pour un montant total de 3 303 € :

Décision n° DP_2020_055:

Attribution d'une aide intercommunale aux entreprises dans le cadre du dispositif Fonds de solidarité Occitanie volet 2 bis, pour un montant total de 2 000 €;

Décision n° DP_2020_056 :

Attribution d'une aide intercommunale aux entreprises dans le cadre du dispositif Fonds de solidarité Occitanie volet 2 bis, pour un montant total de 500 €;

Décision n° DP_2020_057:

Attribution de subventions intercommunales complémentaires dans le cadre du PIG départemental de l'Hérault, pour 13 demandeurs, pour un montant total de $11143 \in$;

Décision n° DP 2020 058:

Liste des décisions prises pour les marchés publics et les avenants du 24 septembre 2020 au 2 novembre 2020;

Décision n° DP_2020_059 :

Attribution de subventions intercommunales complémentaires dans le cadre du PIG départemental de l'Hérault, pour 5 demandeurs, pour un montant total de 4 023 € – Abroge et remplace la décision DP_2020_054;

Les Conseillers communautaires en prennent acte.

V. COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE PRISES EN APPLICATION DE SES DÉLÉGATIONS

Décision n° DB_2020_002:

Modification n°3 du Plan local d'urbanisme (PLU) – Commune de Cazouls-lès-Béziers –Avis favorable ;

Décision n° DB 2020 003:

Modification n°2 du Plan local d'urbanisme (PLU) – Commune de Lespignan – Avis favorable ;

Les Conseillers communautaires en prennent acte.

VI. INFORMATIONS DU PRÉSIDENT AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Mise à disposition de personnels auprès de l'Office de tourisme :

Mise à disposition de trois agents de La Domitienne auprès de l'Office de tourisme, à compter du 1^{er} janvier 2021 pour une durée de 3 ans.

Les Conseillers communautaires en prennent acte.

VII. DÉLIBÉRATIONS

1 Adoption du rapport d'activité de l'année 2019 de La Domitienne 20.166.1

Rapporteur: Alain CARALP.

35 Suffrages exprimés: Nombre de Conseillers en exercice : 37 35 Pour: 25 Présents: 0 Contre: 10 Représentés : 0 2 Abstention: Absents:

A l'unanimité, le Conseil approuve le rapport d'activité de l'année 2019 de La Domitienne.

2 Budget principal – Exercice 2020 : décision modificative n°2 20.167.1

18H45 – Arrivées de madame Catherine LIMORTÉ et de monsieur Jean-Pierre PEREZ.

Rapporteur: Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice : 37 Suffrages exprimés : 37
Présents : 27 Pour : 37
Représentés : 10 Contre : 0
Absents : 0 Abstentions : 0

A l'unanimité, le Conseil approuve les ajustements budgétaires au travers de la décision modificative n°2 du budget principal 2020 telle que présentée ci-dessous :

	SECTIO	N DE FONCTION	VEMENT		
NYTES TO SEE THAT		DEPI	ENSES	RECE	TTES
Libellé	Désignation	Augmentations de crédits	Diminutions de crédits	Augmentations de crédits	Diminutions de crédits
Chapitre 011	Charges à caractère général	11 075,72 €			
Chapitre 022	Dépenses imprévues		71 863,21 €		
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	55 635,40 €			
Chapitre 74	Dotations et participations				5 152,09 €
		66 711,12 €	71 863,21 €	0,00€	5 152,09 €
		-5 152,09 €		-5 152,09 €	
	SECT	ION D'INVESTISS			
Libellé	Désignation		ENSES Diminutions de crédits	Augmentations de crédits	ETTES Diminutions de crédits
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	de creures	80 798,67 €		80 798,67 €
Chapitre 13	Subventions d'équipement				54 680,00 €
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées				1 658,74 €
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	661,26€			
Chapitre 204	Subventions d'équipement versées		50 000,00 €		
Chapitre 21	Immobilisations corporelles		7 000,00 €		
		661,26€	137 798,67 €	0,00€	137 137,41 €
	THE PROPERTY OF THE PROPERTY O		37,41 €	-137 137,41 €	

2	Budget annexe gestion des déchets ménagers et assimilés - Exercice	20.460.4
3	2020 : décision modificative n°1	20.168.1

Rapporteur: Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	37
Présents :	27	Pour:	37
Représentés :	10	Contre:	0
Absents:	0	Abstentions:	0

A l'unanimité, le Conseil approuve les ajustements budgétaires au travers de la décision modificative n°1 du budget annexe Gestion des déchets ménagers et assimilés 2020 telle que présentée ci-dessous :

	SECTION DE F	ONCTIONNEMENT	ľ		_
		DEPEN	ISES	RECETTES	
Libellé	Désignation	Augmentations de crédits	Diminutions de crédits	Augmentations de crédits	Diminutions de crédits
Chapitre 011	Charges à caractère général	95 230,24 €			
Chapitre 012	Charges de personnel	15 000,00 €			
Chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes divers				6 984,81 €
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante			117 215,05 €	
TOTAL		110 230,24 €	0,00€	117 215,05 €	6 984,81 €
		110 230,24 €		110 230,24 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Libellé Désignation		DEPEN	ISES	RECETTES		
	Désignation	Augmentations		Augmentations	1	
		de crédits	de crédits	de crédits	crédits	
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves		80 798,67 €			
Chapitre 21	Immobilisations corporelles				80 798,67 €	
	TOTAL	0,00€	80 798,67 €	0,00€	80 798,67 €	
	IOIAL		-80 798,67 €		8,67 €	

4	Budget annexe GEMAPI - Décision modificative n°1	20.169.1

Rapporteur Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	37
Présents:	27	Pour:	37
Représentés :	10	Contre:	0
Absents:	0	Abstentions :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve les ajustements budgétaires au travers de la décision modificative n°1 du budget annexe GEMAPI 2020 telle que présentée ci-dessous :

		DEPE	ENSES	RECETTES	
Libellé	Désignation	Augmentations de crédits	Diminutions de crédits	Augmentations de crédits	Diminutions de crédits
Chapitre 011	Charges de gestion courante		5 155,00€		
Chapitre 012	Charges de personnel	4 750,00 €			
Chapitre 014	Atténuations de produits	500,00€			
Chapitre 73	Impôts et taxes			95,00€	
Profession of a first according to profession of the contract		5 250,00 €	5 155,00 €	95,00 €	0,00€
lan punkanus kenneske kissur eskennom keunkerisus kalandi.	t or a subsequence of the company of	95,00 €		95,00€	

-	Budget annexe Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet	
5	de la Communauté de communes La Domitienne - Exercice 2020 -	20.170.1
ļ	Constitution d'une nouvelle provision pour gros travaux	

Rapporteur Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	37
Présents :	27	Pour:	37
Représentés :	10	Contre:	0
Absents:	0	Abstentions:	0

A l'unanimité, le Conseil approuve la constitution d'une provision pour gros travaux pour la somme de 13 500 € TTC sur les exercices 2020 et 2021.

6 B	Budget annexe Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet - Décision modificative n°2	20.171.1
-----	---	----------

Rapporteur Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	37
Présents :	27	Pour:	37
Représentés :	10	Contre:	0
Absents:	0	Abstentions:	0

A l'unanimité, le Conseil approuve les ajustements budgétaires au travers de la décision modificative n^2 du budget annexe Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet. telle que présentée ci-dessous :

DEPENSES RECETTE					TTES	
	EXPLOITATION		DIMINUTION de CREDITS	AUGMENTATION de CREDITS	DIMINUTION de CREDITS	AUGMENTATION de CREDITS
Chapitre	011	Charges à caractère général	12 928,66€			
Chapitre	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		13 500,00 €		
Chapitre	67	Charges exceptionnelles	300,00€			
Chapitre	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses				271,34€
		13 228,66 €	13 500,00 €	0,00€	271,34€	
	TOTAL EXPLOITATION		27	/1,34 €	271	,34€
		DE	PENSES	RECJ	ETTES	
INVESTISSEMENT		DIMINUTION de CREDITS	AUGMENTATION de CREDITS	DIMINUTION de CREDITS	de CREDITS	
Chapitre	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections				6 700,00 €
Chapitre	20	Immobilisations incorporelles		6 700,00 €		
TOTAL INVESTISSEMENT		0,00 €	6 700,00 € 00,00 €	0,00 € 6 70	6 700,00 € 0,00 €	

	Transfert complémentaire des subventions et amortissements du budget	
7	principal vers le budget annexe Gestion des Déchets Ménagers et 20).172.1
	Assimilés	

Rapporteur Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	37
Présents :	27	Pour:	37
Représentés :	10	Contre:	0
Absents:	0	Abstentions:	0

A l'unanimité, le Conseil approuve le transfert des subventions ci-dessous :

N°	Libellé	Année	Durée	Valeur Brut	Valeur N-1	Echéance	Valeur Nette Comptable	Amortissement cumulé
21	ETUDES CREATION ISDI ET DECH CT 2011	2014	5	3 081,75 €	616,35 €	616,35 €	0,00 €	3 081,75 €
22	OPTIMISATION COLLECTE CT 2013	2014	10	3 642,00 €	2 549,40 €	364,20€	2 185,20 €	1 456,80 €
23	DEPLOIEMENT COLLECTE SELECTIVE CT2011	2014	10	12 778,00 €	7 666,80 €	1 277,80 €	6 389,00 €	6 389,00 €
24	REDUCTION OM RESIDUELLE CT2011	2014	6	400,50 €	133,50 €	66,75 €	66,75 €	333,75 €
25	OPTIMISATION COLLECTES CT 2012	2015	10	11 945,49 €	7 167,29 €	1 194,55 €	5 972,74 €	5 972,75 €
26	SUBV. REHAB. DECHARGE ROUGEAS	2007	15	45 000,00 €	9 000,00 €	3 000,00 €	6 000,00 €	39 000,00 €
		1313		76 847,74 €	27 133,34 €	6 519,65 €	20 613,69 €	56 234,05 €

8.	Application des articles L. 1612-1 et L. 1612-2 du Code général des collectivités territoriales – Autorisation donnée au Président pour engager et liquider des dépenses d'investissement – Budget principal et budgets annexes	20.173.1
----	---	----------

Rapporteur Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	37
Présents :	27	Pour:	37
Représentés :	10	Contre:	0
Absents:	0	Abstentions:	0

A l'unanimité, le Conseil autorise monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

9 l'achat de véhicules électriques et/ou occasions – Convention entre Hérault Épergies et La Domitienne – Autorisation de signature		Approbation de l'acte constitutif du groupement de commandes pour	20 174 1
	9	l'achat de véhicules électriques et/ou occasions - Convention entre Hérault Énergies et La Domitienne - Autorisation de signature	20.174.1

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	37
Présents :	27	Pour:	37
Représentés :	10	Contre:	0
Absents:	0	Abstentions:	0

A l'unanimité, le Conseil:

 approuve l'acte constitutif, approuvé par le comité syndical d'Hérault Énergies, du groupement de commandes pour l'achat de véhicules électriques,

 autorise monsieur le Président d'Hérault Énergies, en sa qualité de coordonnateur, à signer et notifier les accords-cadres ou marchés dont La Domitienne sera partie prenante.

		I
10	Autorisation de recrutement d'agents contractuels non permanents pour	20.175.1
10	Autorisation de recrutement d'agents contractuels non permanents pour le remplacement de fonctionnaires ou d'agents contractuels absents	

Rapporteur: Alain CARALP.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	37
Présents :	27	Pour:	37
Représentés :	10	Contre :	0
Absents:	0	Abstentions:	0

A l'unanimité, le Conseil :

 autorise monsieur le Président à recruter des agents contractuels de droit public dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984, pour remplacer des fonctionnaires territoriaux ou des agents contractuels de droit public momentanément indisponibles,

 autorise monsieur le Président à déterminer les niveaux de recrutement et de rémunération des personnes retenues selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil.

	Warranta colgramicas ou oggacionnols	20.176.1
1	1 Autorisation de recrutement d'agents saisonniers ou occasionnels	20.170.1

Rapporteur : Alain CARALP.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	37
Présents :	27	Pour:	37
Représentés :	10	Contre:	0
Absents:	0	Abstentions:	0

A l'unanimité, le Conseil :

 autorise monsieur le Président, pour la durée de son mandat, à recruter jusqu'à 10 agents contractuels de droit public dans les conditions fixées par l'article 3-I, 1° et 2° de la loi du 26 janvier 1984,

 autorise monsieur le Président à déterminer les niveaux de recrutement et de rémunération en fonction de la nature des fonctions exercées et le profil des candidats retenus, en adéquation avec les grades donnant vocation à occuper ces emplois.

12	Désignation des représentants de la Communauté de communes La Domitienne au sein de l'association de préfiguration du Grand site Canal	
	du Midi, du Malpas à Fonseranes	

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	37
Présents:	27	Pour:	37
Représentés:	10	Contre:	0
Absents:	0	Abstentions:	0

A l'unanimité, le Conseil désigne en tant que représentant de la Communauté de communes La Domitienne au sein de l'association de préfiguration du Grand site Canal du Midi, du Malpas à Fonseranes :

Représentants titulaires :

Alain CARALP, Jean-Pierre PEREZ.

Représentants suppléants :

Bruno BERRAH, Patricia BERTHOMIEU.

12	Remplacement	ďun	Conseiller	municipal	au	sein	des	commissions	20.178.1
13	thématiques int	ercom	munales						20.176.1

Rapporteur: Alain CARALP.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	37
Présents :	27	Pour:	37
Représentés :	10	Contre:	0
Absents:	0	Abstentions :	0

- approuve le remplacement de monsieur Michel ROYO par madame Dominique FOUILHÉ au sein de la commission « Développement territorial »,
- approuve le remplacement de monsieur Michel ROYO par madame Yolande ROTH au sein de la commission « Logement, habitat et cadre de vie ».

Désignation des représentants de la Communauté de communes La Domitienne au sein du Syndicat mixte du Delta de l'Aude (SMDA) – Mise à jour

20.179.1

Rapporteur: Alain CARALP.

Nombre de Conseillers en exercice : 37
Présents : 27
Représentés : 10
Absents : 0

Suite au décès de monsieur Michel ROYO, Conseiller municipal de la commune de Vendres, il convient de procéder à son remplacement au sein du SMDA dans lequel il était représentant titulaire.

La désignation des délégués appelés à siéger dans les syndicats mixtes fermés doit se faire au scrutin secret.

Le Président fait appel à candidatures.

Est candidate:

- madame Dominique FOUILHÉ (Conseillère municipale de la commune de Vendres).

Madame Géraldine ESCANDE-COLIN et monsieur Bruno BERRAH procèdent au dépouillement.

Résultat du premier tour de scrutin :

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées): 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de vote blanc: 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)]: 36
- f. Majorité absolue : 19

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE S	UFFRAGES OBTENUS
(dans l'ordre alphabétique)	En chiffre	En toutes lettres
FOUILHÉ Dominique	36	Trente-six

Sur 37 membres présents ou représentés au moment du vote, le Conseil :

- désigne madame Dominique FOUILHÉ, nouvelle représentante titulaire de la Communauté de communes La Domitienne au sein du Syndicat mixte du Delta de l'Aude (SMDA), en remplacement de monsieur Michel ROYO,
- met à jour la liste des représentants en conséquence.

	Modification d'un représentant de la Communauté de communes La	
15	Domitienne au sein du Syndicat mixte du Schéma de cohérence	20.180.1
	territoriale (SCOT) du Biterrois - Mise à jour	L

Nombre de Conseillers en exercice : 37
Présents : 27
Représentés : 10
Absents : 0

Il convient de procéder au remplacement de monsieur Alain CASTAN au sein du Syndicat mixte du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) du Biterrois dans lequel il était représentant titulaire.

La désignation des délégués appelés à siéger dans les syndicats mixtes fermés doit se faire au scrutin secret.

Le Président fait appel à candidatures.

Est candidat:

monsieur Pierre CROS.

Madame Géraldine ESCANDE-COLIN et monsieur Bruno BERRAH procèdent au dépouillement.

Résultat du premier tour de scrutin :

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées): 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de vote blanc: 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 36
- f. Majorité absolue: 19

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENU	
(dans l'ordre alphabétique)	En chiffre	En toutes lettres
CROS Pierre	36	Trente-six

Sur 37 membres présents ou représentés au moment du vote, le Conseil :

- désigne monsieur Pierre CROS, en tant que représentant titulaire, en remplacement de monsieur Alain CASTAN,
- met à jour la liste des représentants appelés à siéger au sein de l'organe délibérant du Syndicat mixte du SCOT du Biterrois.

16 de aux	sement d'une participation exceptionnelle à l'association des maires l'Hérault (AMF34) dans le cadre de l'appel à la solidarité lancé suite intempéries qui se sont déroulées dans les départements du Gard et Alpes-Maritimes	20.181.1
-----------	---	----------

37	Suffrages exprimés :	37
27	Pour:	37
10	Contre:	0
0	Abstentions:	0
	37 27 10 0	27 Pour: 10 Contre:

A l'unanimité, le Conseil approuve le versement de cette participation exceptionnelle de 2 840 € à l'AMF34.

Rapporteur: Serge PESCE.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	37
Présents:	27	Pour:	37
Représentés :	10	Contre:	0
Absents:	0	Abstentions:	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve le dispositif City Foliz et la convention entre la CCI Hérault et La Domitienne,
- autorise monsieur le Président à la signer.

10	Convention de partenariat entre la Région Occitanie et la Communauté de	20.183.2
18	communes La Domitienne pour le dispositif L'OCCAL-Loyers	20110012

Rapporteur: Serge PESCE.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	37
Présents :	27	Pour:	37
Représentés :	10	Contre:	0
Absents:	0	Abstentions:	0

- approuve la convention de partenariat entre la Région Occitanie et la Communauté de communes La Domitienne pour le dispositif L'OCCAL-Loyers,
- autorise monsieur le Président à la signer.

	Contrat Occitanie 2018-2021 - Communauté de communes La Domitienne	
19	- Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée - Troisième	20.184.2
	programme opérationnel	

Rapporteur: Serge PESCE.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	. 37
Présents :	27	Pour:	37
Représentés :	10	Contre:	0
Absents:	0	Abstentions:	0

A l'unanimité, le Conseil approuve le troisième programme opérationnel du Contrat Occitanie pour les territoires entre, d'une part La Domitienne et la Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée, d'autre part le Conseil Régional Occitanie, tel que présenté.

	Désignation des représentants de La Domitienne au comité de sélection	
20	du Groupe d'action locale pour la pêche et l'aquaculture « Étangs - Mer -	20.185.2
	Aude » (GALPA EMA) – Programme DLAL FEAMP 2014-2020	

Rapporteur: Serge PESCE.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	37
Présents:	27	Pour:	37
Représentés :	10	Contre:	0
Absents:	0	Abstentions:	0

A l'unanimité, le Conseil désigne en tant que représentants de la Communauté de communes La Domitienne au sein du comité de sélection du Groupe d'action locale pour la pêche et l'aquaculture « Étangs – Mer – Aude » (GALPA EMA) – Programme DLAL FEAMP 2014-2020 :

Représentants titulaires :

Serge PESCE, Jean-Pierre PEREZ.

Représentants suppléants :

Jean-François GUIBBERT, Pierre CROS.

24	Convention de servitudes avec Enedis pour la desserte en électricité du lot	20.106.2
21	9A - ZA Via Europa - Approbation et autorisation de signature	20.186.2

Rapporteur : Serge PESCE.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	37
Présents :	27	Pour:	37
Représentés :	10	Contre:	0
Absents:	0	Abstentions:	0

- approuve la convention de servitudes avec Enedis,
- autorise monsieur le Président à la signer.

22	Convention	de	mécénat	avec	la	banque	alimentaire	de	l'Hérault	-	20.187.3
22	Approbation	et a	autorisatio	n de s	ign	ature					20110715

Rapporteur: Jean-François GUIBBERT.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	37
Présents :	27	Pour:	37
Représentés :	10	Contre:	0
Absents:	0	Abstentions :	0

A l'unanimité. le Conseil :

- approuve la convention entre la Banque alimentaire de l'Hérault et la Communauté de communes La Domitienne,
- autorise monsieur le Président à la signer.

23	Contrat type pour la reprise et le recyclage du standard plastique « Flux développement » avec la société CITEO - Approbation et autorisation de signature	20.188.3	
----	--	----------	--

Rapporteur: Jean-François GUIBBERT.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	37
Présents :	27	Pour:	37
Représentés :	10	Contre:	0
Absents:	0	Abstentions:	0

A l'unanimité, le Conseil:

- approuve le contrat type pour la reprise et le recyclage du standard plastique « flux développement » avec CITEO,
- autorise monsieur le Président à le signer.

24	Étude stratégique sur les ouvrages littoraux GEMAPI dans le cadre du Plan d'Aménagement et de Prévention des Inondations (PAPI) d'intention Orb	20.189.3
1 1	Libron - Autorisation	

Rapporteur: Jean-François GUIBBERT.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	37
Présents :	27	Pour:	37
Représentés :	10	Contre :	0
Absents:	0	Abstentions:	0

A l'unanimité, le Conseil autorise monsieur le Président à faire inscrire la participation de La Domitienne à l'étude de stratégie GEMAPI sur les ouvrages du littoral dans le programme d'actions du PAPI d'intention piloté par l'EPTB Orb Libron et à mettre en œuvre les deux actions de ce PAPI d'intention.

25 Approbation du plan climat-air-énergie territorial (PCAET)

20.190.3

Rapporteur: Serge PESCE.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	37
Présents :	27	Pour:	37
Représentés :	10	Contre :	0
Absents:	0	Abstentions :	0

A l'unanimité, le Conseil adopte le Plan Climat Aire Energie Territorial ainsi validé, composé des éléments suivants :

- le diagnostic,
- la stratégie,
- le programme d'actions,
- les fiches actions,
- l'évaluation environnementale stratégique,
- la synthèse du PCAET et le résumé non technique de l'évaluation environnementale stratégique,
- le rapport sur la concertation,
- le dispositif de suivi et d'évaluation.

	Candidature au dispositif « Territoires Engagés pour la Nature » (TEN) -	20.191.3
20	Approbation et autorisation de signature	20.171.3

Rapporteur: Jean-François GUIBBERT.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	37
Présents :	27	Pour:	37
Représentés :	10	Contre :	0
Absents:	0	Abstentions :	0

A l'unanimité, le Conseil autorise monsieur le Président à présenter la candidature de la Communauté de communes La Domitienne à l'appel à projet « Territoires Engagés pour la Nature ».

 Convention chantier école d'entretien de zones humides avec le Lycée professionnel agricole Martin Luther King de Narbonne - Approbation et	l
autorisation de signature	

Rapporteur: Jean-François GUIBBERT.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	37
Présents:	27	Pour:	37
Représentés :	10	Contre:	0
Absents:	0	Abstentions:	0

- approuve la convention entre le Lycée professionnel agricole Martin Luther King et La Domitienne qui régit les modalités d'organisation de ce chantier école,
- autorise monsieur le Président à la signer.

	Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques (GIHP) en Occitanie Languedoc Roussillon - Convention d'attribution d'une subvention pour l'année 2021 - Approbation et autorisation de signature	20 102 4
--	---	----------

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	37
Présents :	27	Pour :	37
Représentés :	10	Contre:	0
Absents:	0	Abstentions:	0

A l'unanimité, le Conseil:

- approuve le renouvellement de ce partenariat,

autorise monsieur le Président à signer la convention pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 51 700 euros.

20	Prolongation du	Pacte	Territorial	pour	Insertion	(PTI)	2017-2020 -	20.194.4
49	Approbation et a	utorisat	tion de signa	ture				

Rapporteur: Pierre CROS.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	37
Présents :	27	Pour:	37
Représentés :	10	Contre:	0
Absents:	0	Abstentions:	0

A l'unanimité, le Conseil autorise monsieur le Président à prolonger le PTI 2017-2020 pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 31 décembre 2021.

30 loge	gramme Local de l'Habitat Intercommunal (PLHI) – Production de ements sociaux – Programme « Balaman » à Maraussan – Attribution de evention en faveur de FDI Habitat	20.195.4
---------	--	----------

Rapporteur: Christian SEGUY.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	37
Présents :	27	Pour:	36
Représentés :	10	Contre:	1
Absents:	0	Abstentions:	0

Vote contre: Frédéric FABRE.

A la majorité, le Conseil approuve l'attribution d'une subvention plafonnée à 160 000 euros en faveur de FDI Habitat.

31	Permis de louer - Commune de Vendres - Délégation de mise en œuvre et de suivi - Modification du régime de mise en location de logements	
	de suivi – Modification du régime de mise en location de logements	20.190.4

Rapporteur: Christian SEGUY.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	37
Présents:	27	Pour:	37
Représentés :	10	Contre:	0
Absents:	0	Abstentions:	0

A l'unanimité, le Conseil:

- approuve la délégation à la commune de Vendres de la mise en œuvre et du suivi du régime d'autorisation de mise en location de logements pour la durée du PLHI, soit jusqu'à son terme en 2023,
- approuve le périmètre d'exécution du régime d'autorisation de mise en location de logements.

22	Renouvellement de la convention relative à la cession de livres au profit	20 107 4
34	Renouvellement de la convention relative à la cession de livres au profit de la société Recyclivre – Approbation et autorisation de signature	20.197.4

Rapporteur: Alain CASTAN.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	37
Présents :	27	Pour:	37
Représentés:	10	Contre:	0
Absents:	0	Abstentions:	0

A l'unanimité, le Conseil:

- approuve le renouvellement de la convention relative à la cession de livres au profit de la société Recyclivre à compter du 1^{er} janvier 2021, renouvelable par tacite reconduction tous les ans, sans pouvoir excéder 6 ans, soit jusqu'au 31/12/2026,
- valide le bénéficiaire, en l'occurrence l'APEAI Ouest Hérault,
- autorise monsieur le Président à signer la convention.

3	3	Relais Assistants Maternels – Convention tripartite de fonctionnement avec le Conseil départemental de l'Hérault et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de l'Hérault – Approbation et autorisation de signature	
		raminales (CAI) uc i nei auti – Approbation et autorisation de signature	

Rapporteur: Pierre CROS.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	37
Présents:	27	Pour:	37
Représentés:	10	Contre:	0
Absents:	0	Abstentions:	0

- approuve la convention tripartite de fonctionnement avec le Conseil départemental de l'Hérault et la CAF de l'Hérault,
- autorise monsieur le Président à la signer.

VIII. FIN DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20h10.

IX. MISE À DISPOSITION DU COMPTE-RENDU

Le compte-rendu est publié sur le site internet de La Domitienne. Il est également consultable au siège de la Communauté.

Le Présiden

Alain CARA

Vu le Président de la Communauté de communes La Domitienne,

Compte-rendu dressé le 16 décembre 2020,

p. 18/18